

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES  
SERVICE DU TOURISME, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES  
SOUS-DIRECTION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE LA RESTAURATION  
BUREAU DE L'ARTISANAT ET DE LA RESTAURATION

Ivry, le 12 FEV. 2019

DGE – 67, rue Barbès – BP 80001  
94201 Ivry-sur-Seine CEDEX

Réf : CAR4/2019/01/ 8112  
Affaire suivie par : Kristof DE MEULDER  
Téléphone : 01 44 97 26 57  
[kristof.de-meulder@finances.gouv.fr](mailto:kristof.de-meulder@finances.gouv.fr)

Monsieur,

Par décision en date du 12 FEV. 2019, le ministre de l'économie et des finances a renouvelé l'attribution du label « entreprise du patrimoine vivant » (EPV) à votre société. Cette nouvelle labellisation est valable pour une période de cinq ans à compter de cette date.

Votre entreprise a su maintenir son haut degré d'excellence permettant ainsi de conserver sa place dans ce réseau de près de 1.500 entreprises distinguées pour leur savoir-faire et je tiens à vous en féliciter.

Elle continuera à être référencée sur le site internet [www.patrimoine-vivant.com](http://www.patrimoine-vivant.com), qui constitue une vitrine du savoir-faire français pour les clients du monde entier, et bénéficiera des mesures fiscales prises par le Gouvernement pour soutenir vos initiatives en matière d'innovation. Aussi, je vous incite à conserver ce courrier, qui vous servira de justificatif pour bénéficier de ces avantages auprès des autorités compétentes.

Je vous invite à valoriser le logo du label EPV dans votre communication interne et externe, pour contribuer collectivement au développement de cette marque de reconnaissance des savoir-faire des entreprises. Je vous encourage également à participer aux différents événements réservés aux entreprises labellisées, qui sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges avec vos pairs, pouvant représenter des opportunités de développement de votre société.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le ministre de l'économie et des finances  
Et par délégation  
La sous-directrice du commerce, de l'artisanat  
et de la restauration



Isabelle RICHARD

Monsieur Alexandre Marionnet  
Cléopâtre Colles et Couleurs  
12 boulevard de Chinon  
37210 Ballan-Miré